

Objet :

Référence :
2024 / 1 / 4

SOLLICITATION
D'UNE SUBVENTION
AUPRES DU
CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DU NORD AU TITRE
DE L'AIDE
DEPARTEMENTALE
AUX VILLAGES ET
BOURGS (ADVB)
2024

RENOVATION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC
(rue du Sentier de la
Grange,
rue du Moulin d'Or,
rue du Maréquaix,
Sentier Castel)

DATE DE CONVOCATION
6 Février 2024

DATE D'AFFICHAGE
6 Février 2024

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23

NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 22

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :

**EXTRAIT DU
DELIBERATIONS**

du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG

L'an deux mil Vingt Quatre, le Douze Février à 18 heures 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE,
Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance,
laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à
la loi.

Présents : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY
Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER
Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie,
GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette,
LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric,
SCCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU
Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent excusé :

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric

Absent :

A été nommé secrétaire : M. DELBROUCQ Damien

Engagée dans une démarche de sobriété énergétique, la commune de Chérens a
décidé d'agir sur son parc d'éclairage public

Aussi, dans la continuité de son programme, elle souhaite poursuivre ces travaux
et procéder à la rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes :

- Rue du Sentier de la Grange
- Rue du Moulin d'Or
- Rue du Maréquaix
- Sentier Castel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 48 415,00 euros HT.

Compte tenu que ces travaux de rénovation de l'éclairage public sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 50 % par l'intermédiaire de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes : rue du Sentier de la Grange, rue du Moulin d'Or, rue du Maréquaix, Sentier Castel ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la subvention Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2024 à hauteur de 50 % pour ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y référant.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Pascal ZOUTE

